# CACES R485 chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant catégorie 1 gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1,20 m < hauteur de levée < ou = à 2,50 m)

Certifiante | Formation continue

Réf. : 26225570F — Mise à jour : 12 octobre 2026

Organisme responsable : **AFTRAL**

## Présentation de la formation

**Objectifs**

- 1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant dont la hauteur de levée se situe entre 1,20 mètre et 2,50 mètres (catégorie 1).
- 2. Réaliser les manœuvres de conduite du chariot automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant (1,20 m'< hauteur de levée ≤ 2,50 m) en respectant les règles de sécurité.
- 3. Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
- 4. Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance du chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant (1,20 m'< hauteur de levée ≤ 2,50 m) en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

**Programme**

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des chariots de la catégorie concernée, si résultat positif. En cas d'échec, attestation des compétences acquises/non acquises

## Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
**Sans niveau spécifique**

**Liste des certifications**

**Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R485 chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant catégorie 1 gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1,20 m < hauteur de levée < ou = à 2,50 m)**
Code RS : 6937

## Dates et lieux de formation

| N° session | Modalité | Lieu | Du | Au |
|---|---|---|---|---|
| 2418135S | Présentiel | Brest | 29/10/2026 | 30/10/2026 |

Source : GREF Bretagne #26225570F